

PENDANT L'ARRÊT DE TRAVAIL

	Description	Public éligible	Financier	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Accompagnement	Bilan de compétences	Bilan par des experts extérieurs	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours si financement FIPHFP ou Tous publics	FIPHFP ou Mobilisation du Compte Personnel Formation (CPF)	Employeur ou la personne si utilisation CPF	Employeur Mon compte formation (CPF)
	Appuis spécifiques	Appui d'experts par type de handicap permettant d'identifier les conséquences du handicap et les moyens de compensation	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi Employeurs et CDG conventionnés par le FIPHFP	Accord employeur obligatoire
	Formations	Uniquement bilans et formations de retour à l'emploi	Toute personne ayant un titre de BOETH	FIPHFP	Agent à son employeur	Sur volontariat de l'agent